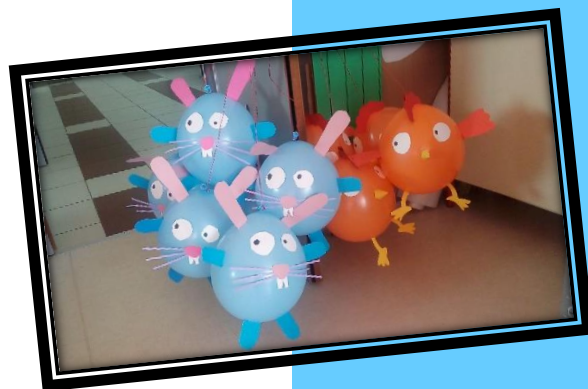
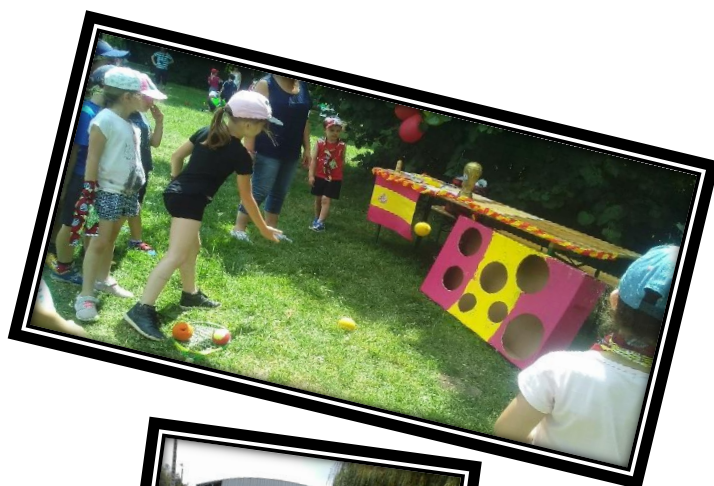




PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

2021-2022-2023-2024



Collectivité territoriale porteur du projet : Communauté de communes Mad & Moselle	
Nom et prénom de l'élue de référence	Sabine Parmentelot
Fonction	Vice-présidente déléguée
Adresse	2 bis rue Henri poulet 54470 THIAUCOURT
Téléphone	03.83.81.91.69
Adresse électronique	accueil@cc-madetmoselle.fr

Coordination du projet assurée par :	
Nom et prénom du responsable pédagogique	Sandrine MANSION
Fonction	Directrice Générale Adjointe Responsable des services petite enfance, enfance jeunesse
Adresse	2 bis rue Henri Poulet 54470 Thiaucourt
Téléphone	03.83.81.91.69
Adresse électronique	mansion@cc-madetmoselle.fr

« Le PEDT formalise l'engagement des différents partenaires de se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer la cohérence des actions conduites sur l'ensemble des temps de vie des enfants.

Il constitue donc un outil essentiel pour la mise en œuvre du volet éducatif de la réforme des rythmes scolaires.

L'élaboration du PEDT doit ainsi garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et des établissements et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, et donc une meilleure articulation des différents temps de vie de l'enfant avant, pendant et après l'école.

Il contribue également à la lutte contre les inégalités scolaires en mettant en place des actions correspondant à des besoins identifiés au niveau de chaque territoire.

Il favorise enfin la création de synergies entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux. » Source <http://www.education.gouv.fr>

Sur le territoire de la CC de Mad & Moselle, **le projet Educatif de Territoire a pour ambition de permettre aux enfants et aux jeunes un égal accès à une offre éducative et de réduire les inégalités.**

Dans le cadre de ses compétences, la CC de Mad et Moselle souhaite **notamment conforter l'offre périscolaire** au plus près des écoles des villages et **maintenir une offre extrascolaire homogène sur le territoire.**

Elle souhaite que les acteurs s'appuient sur les opportunités locales (historiques et environnementales) **et diversifient les apports éducatifs par la culture, le sport, le numérique.**

Sommaire

- 1 Le Territoire de Mad&Moselle**
- 2 Les modalités d'organisation des rythmes scolaires**
- 3 Elaboration du PEDT**
- 4 Comment le périscolaire est-il mis en place sur votre territoire ?**
- 5 Organisation de la journée du mercredi**

1/ Le territoire de Mad&Moselle

Communes concernées :

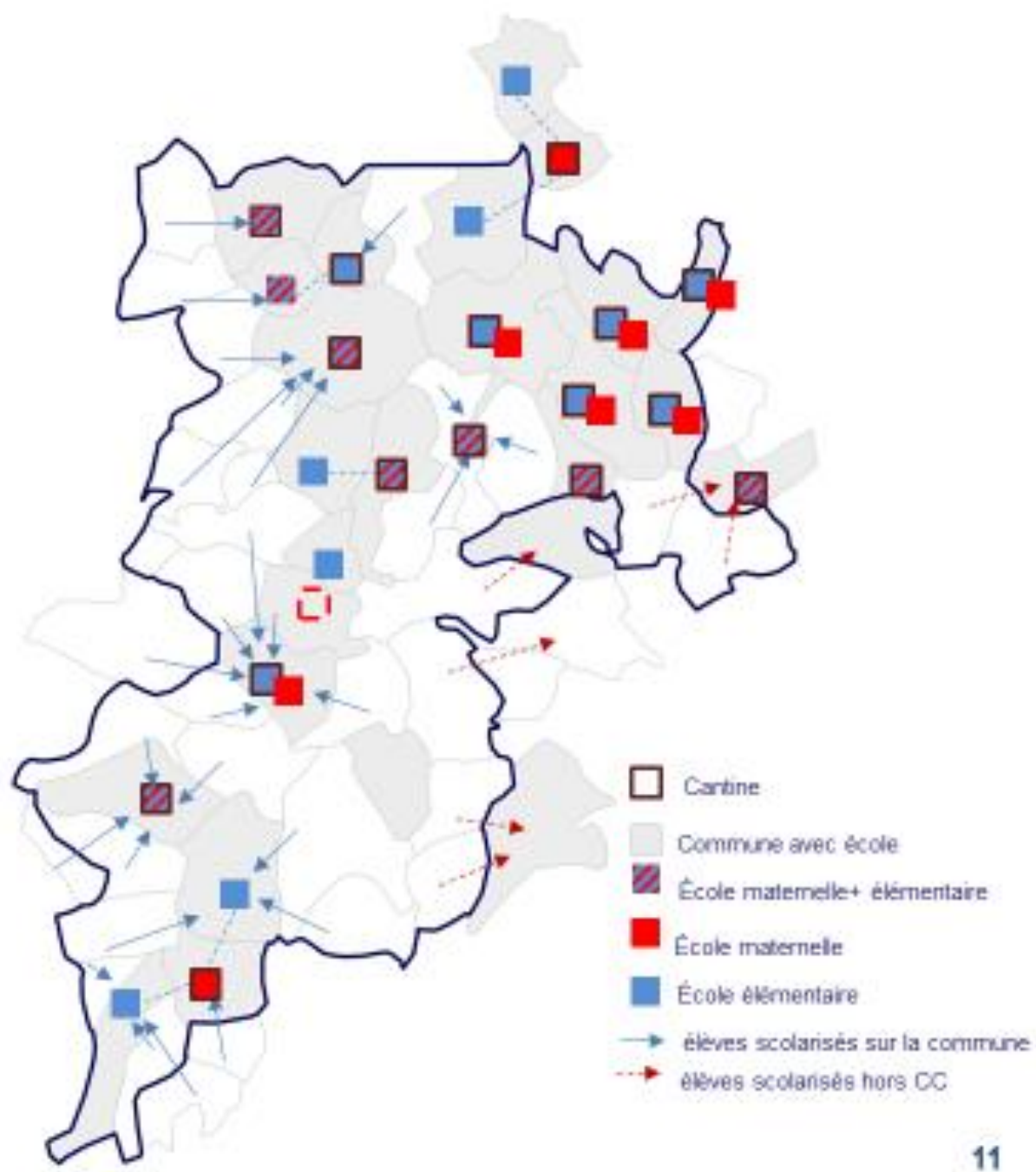
Commune(s)	Nombre d'habitants
- Ancy Dornot 57130 - Arnaville 54530 - Arry 57680 - Bayonville sur Mad 54890 - Beaumont 54470 - Bernécourt 54470 - Bouillonville 54470 - Chambley Bussièrès 54890 - Charey 54470 - Corny sur Moselle 57680 - Dampvitoux 54470 - Dommartin- la Chaussée 54470 - Essey-et-Maizerais 54470 - Euvezin 54470 - Fey en Haye 54470 - Flirey 54470 - Gorze 57680 - Hagéville 54470 - Hamonville 54470 - Hannonville Suzemont 54800 - Jaulny 54470 - Jouy aux arches 57130 - Limey 54470 - Lironville 54470 - Lorry Mardigny 57420 - Mamey 54470 - Mandres aux 4 tours 54470 - Mars la Tour 54800 - Novéant sur Moselle 57680 - Onville 54890 - Pannes 54470 - Preny 54530 - Puxieux 54800 - Rembercourt sur mad 54470 - Rezonville-Vionville 57130 - Saint Baussant 54470 - St Julien les Gorze 54470 - Seicheprey 54470 - Sponville 54800 - Thiaucourt 54470 - Tronville 54800 - Vandelainville 54890 - Vieville en Haye 54470 - Vilcey sur Trey 54700 - Villecey sur Mad 54890 - Waville 54890 - Xammes 54470 - Xonville 54800	20 660 habitants

Les écoles du territoire

	Maternelle	Elémentaire	Primaire
ANCY-DORNOT	x	x	
ARNAVILLE			x
CORNY-S/MOSELLE	x	x	
GORZE			x
JOUY-AUX-ARCHES	x	x	
NOVEANT-S/MOSELLE	x	x	
RPI Chambley	x	x	
RPI Essey-et-Maizerais	x	x	
RPI Mars la Tour			x
RPI Puxieux/ Tronville	x	x	
RPI Saint Julien / Waville/ Rembercourt sur Mad			x
RPI Thiaucourt	x	x	
SIVM Esch au Mad	x	x	
SIS Val de Mad			x

Les collégiens sont répartis majoritairement sur 4 collèges :

- Thiaucourt 54
- Pagny sur Moselle 54
- Jarny 54
- Ars sur Moselle 57



11

LES OFFRES D'ACCUEIL EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE

UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM a ouvert ses portes en 2008.

Les principales missions du Relais Assistantes Maternelles sont les suivantes :

- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, échangent, s'expriment et tissent des liens sociaux ;
- Organiser un lieu d'information, d'orientation d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément ;
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel ;
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

LE MULTIACCUEIL « Ô COMME 3 POMMES » À BAYONVILLE SUR MAD

La structure est ouverte, depuis 2010, de 7h30 à 18h30.

Elle est encadrée par une équipe pluri professionnelle, dirigée par une éducatrice de jeunes enfants.

Les professionnels de la petite enfance veillent à la sécurité, à l'épanouissement, à l'éveil, au bien-être et à la santé des enfants.

La structure multiaccueil peut accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, de façon occasionnelle ou régulière, en offrant une grande souplesse permettant aux familles de concilier vie familiale, vie sociale et vie professionnelle.

Grâce à une convention de partenariat entre la CC Mad&Moselle et des structures intercommunales voisines, des places d'accueil sont réservées pour les familles résidant sur des secteurs proches.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Communauté de Communes développe plusieurs actions en matière d'animation territoriale avec l'objectif d'offrir des services et animations en direction des familles et jeunes du territoire, en associant tous les acteurs concernés du territoire (associations locales et communes).

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Petites vacances	
Automne	Onville / Corny sur Moselle Organisé par la CC Mad&Moselle
	Jouy aux arches organisé par Loisirs et Culture
	Beaumont organisé par le carrefour des jeunes
Hiver	Ancy Dornot / Chambley /Corny sur Moselle/ Thiaucourt Organisé par la CC Mad&Moselle
	Jouy aux arches organisé par Loisirs et Culture
	Beaumont organisé par le carrefour des jeunes
Printemps	Onville /Corny sur Moselle /Ancy Dornot Organisé par la CC Mad&Moselle
	Jouy aux arches organisé par Loisirs et Culture
	Beaumont organisé par le carrefour des jeunes
Grandes vacances	
Eté	Chambley /Onville/ Ancy Dornot/ Corny sur Moselle/ Thiaucourt Organisé par la CC Mad&Moselle
	Jouy aux arches organisé par Loisirs et Culture
	Beaumont organisé par le carrefour des jeunes

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Depuis 2013, avec la prise de compétence, la Communauté de Communes a souhaité faire de l'accueil périscolaire un moment privilégié pour les enfants. Ce temps doit être un moment de détente et de convivialité permettant à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives.

Ces services intercommunaux et associatifs, à destination des enfants âgés de 3 à 11 ans, fonctionnent avec un partenariat financier de la CAF. Ils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Il est constaté, sur le territoire, une offre périscolaire relativement perceptible et appréciable pour la population. Celle-ci satisfait en majorité les besoins des parents.

Les mercredis éducatifs

Chaque mercredi, les enfants sont accueillis sur différents sites :

Onville, Chambley, Thiaucourt, Jouy aux arches et Corny sur Moselle.

2/ Les modalités d'organisation des rythmes scolaires

Organisation du temps scolaire sur :

L'ensemble des écoles du territoire a une organisation sur 4 jours.

De 7h30 à 18h30, les services d'accueil périscolaire sont ouverts aux familles, certains sites peuvent avoir des aménagements d'horaire en fonction des attentes des familles et de la fréquentation.

Le temps méridien accueille aussi les enfants avec la prise en charge du repas.

Les activités pédagogiques complémentaires

Les APC ne relèvent pas des services d'accueils périscolaires, car elles sont du ressort de l'Éducation Nationale. Ces temps fonctionnent essentiellement sur les après-midis après l'école. Même si les APC ne sont pas liées aux activités périscolaires, il convient d'être complémentaire, et d'accueillir les enfants à la fin de ce temps quand cela est nécessaire.

3/ Elaboration du PEDT

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage (composé d'élus et animateurs de la CC Mad & Moselle, des associations porteuses, des parents) devra se réunir au moins une fois par an, pour évaluer les objectifs communs au PEDT ; en fonction des projets un bilan intermédiaire pourra être proposé.

Les Familles

Dès 2014, la CC s'est engagée dans une démarche de consultation de la population.

Un comité d'usagers a été mis en place pour les services en régie : il est composé par un représentant « famille » de chaque regroupement pédagogique et en fonction des thématiques, il débat et réfléchit à l'amélioration de ce qui se fait.

Pour les autres services d'accueil du territoire, ils sont gérés par des associations qui s'appuie sur des représentants des familles pour exister et mettre en œuvre leur projet.

Ainsi pour chaque service d'accueil présent sur le territoire, les familles sont invitées à donner leur avis et à faire vivre les services.

Pour l'évaluation et le renouvellement du PEDT, les familles ont de nouveau été associé à la réflexion.

4/ L'organisation des services d'accueil périscolaire

L'ensemble des accueils présents sur le territoire de Mad&Moselle sont déclarés auprès de la DDSCS. Les services tendent à respecter le taux d'encadrement classique (1 pour 10/ 1 pour 14) et profite du cadre assoupli sur certains temps d'accueil comme la pause méridienne, ou en cas d'absence d'un animateur.

Les intervenants extérieurs ne sont pas comptabilisés dans le taux d'encadrement.

Locaux disponibles		Fonctionnement de votre ACM périscolaire		
		Jours de fonctionnement	Plus de 4h consécutives par jour	Moins de 4h consécutives par jour
ANCY-DORNOT	Local spécifique accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
ARNAVILLE	Local spécifique accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
CORNAY/MOSELLE	Local spécifique accueil périscolaire Mise à disposition d'une salle polyvalente pour la restauration, et certaines activités	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
		Mercredi (journée)	x	
GORZE	Local spécifique accueil périscolaire Mise à disposition d'une salle polyvalente pour la restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
JOUY-AUX-ARCHES	Local spécifique accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
		Mercredi (journée)	x	
NOVEANT-S/MOSELLE	Local spécifique accueil périscolaire Mise à disposition d'une salle polyvalente pour la restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
RPI CHAMBLEY	Local spécifique accueil périscolaire Mise à disposition d'une salle polyvalente pour la restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
		Mercredi (journée)	x	
RPI ESSEY-ET-MAIZERAIS	Local spécifique accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
RPI MARS LA TOUR	Local spécifique accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
RPI PUXIEUX/TRONVILLE	Mise à disposition d'une salle polyvalente pour accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
RPI SAINT JULIEN / WAVILLE	Mise à disposition d'une salle polyvalente pour accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
RPI THIAUCOURT	Local spécifique accueil périscolaire Mise à disposition d'une salle	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x

	polyvalente pour la restauration des petits	Mercredi	x	
SIVM ESCH AU MAD	Mise à disposition d'une salle polyvalente pour accueil periscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
SIS VAL DE MAD	Local spécifique accueil périscolaire et restauration	Lundi-mardi-jeudi-vendredi		x
		Mercredi (journée)	x	
BEAUMONT Carrefour des jeunes	Local spécifique accueil périscolaire et restauration	Mercredi (journée)	x	

Les Objectifs du PEDT

AXE 1 : Placer les enfants et les jeunes au centre des projets

1. Conforter et enrichir l'offre existante en tenant compte des besoins et des rythmes (biologiques, chrono psychologiques) des différents publics, y compris ceux à besoins spécifiques et cela sur tous les temps d'accueils collectifs.
 - a. Une offre riche pour tous les enfants de 3 à 18 ans
 - b. Des actions spécifiques pour favoriser l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers
 - c. Des actions couvrant les différents temps d'accueil (scolaire, périscolaire, extrascolaire)
2. Permettre aux enfants et aux jeunes éloignés de certaines thématiques (sport, culture, numérique...) d'avoir accès et de participer à différentes activités.
 - a. Agir auprès des familles pour permettre à ces enfants d'être présents sur ces accueils
 - b. Agir auprès de ces enfants pour leur donner envie de participer aux activités.
3. Permettre aux enfants et jeunes d'être auteurs et acteurs dans le choix et la mise en œuvre des actions et des activités
 - a. L'enfant a le choix entre différentes catégories d'activités (dirigées, semi-dirigées et libres), favorisant l'approche ludique.
 - b. L'organisation des activités et des temps permet aux enfants et jeunes de vivre un temps privilégié avec ses copains.
 - c. La mise en place des activités tient compte de l'écoute et du respect de chacun et de tous.
4. Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre des expériences individuelles et collectives, tant dans leur environnement quotidien qu'ailleurs.
 - a. L'enfant et le jeune découvrent la richesse de son territoire, les activités qui y sont pratiquées et les acteurs.
 - b. L'enfant et le jeune découvrent des activités ailleurs par des départs en séjours collectifs et classes de découverte.

AXE 2 : Favoriser la complémentarité de l'action des différents acteurs : « Coéduquer »

Le champ de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse mobilise de nombreux acteurs (enseignants, ATSEM, animateurs, assistantes maternelles, parents, éducateurs, acteurs associatifs, agents de service...) qui tous, à un moment ou un autre, croisent la route des enfants et des jeunes du territoire.

1. Bien se connaître pour se reconnaître et se respecter nécessite une maîtrise des spécificités, ses prérogatives de chaque acteur et structure.
2. Développer les liens entre les acteurs de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse pour favoriser la complémentarité et la cohérence pour les enfants et jeunes accueillis.
 - a. Encourager les contacts et les transmissions d'information lors des temps de transition entre les différents acteurs prenant en charge les enfants sur les différents temps de la journée.
 - b. Mettre en place des organisations permettant aux enfants et aux jeunes de vivre les transitions entre petite enfance/école maternelle, école maternelle/école élémentaire, école élémentaire/collège.
 - c. Favoriser un accès équitable à toutes les activités, en développant les mobilités, organiser des transports pour permettre aux enfants et jeunes d'aller sur le territoire voisin, ou venir des activités nouvelles.
3. Conforter et confirmer la place et le rôle des familles dans l'éducation des enfants.
 - a. Accueillir et accompagner au quotidien les familles (accueil et départ)
 - b. Associer les parents dans des actions de co-éducation, en leur permettant de participer à des activités sur les différents temps, au côté des autres acteurs.
 - c. Soutenir les parents exprimant le besoin dans leur fonction parentale.
4. Garantir et développer par les différentes pédagogies, la complémentarité et la richesse de l'action éducative.
 - a. Dynamiser la complémentarité entre les enseignements, les apprentissages formels et les apprentissages informels.
 - b. Développer les démarches actives par l'expérimentation.
 - c. Favoriser les démarches de découverte, de sensibilisation et d'ouverture d'esprit.

AXE 3 : Fédérer le réseau des acteurs éducatifs

1. Identifier et structurer un pilotage fort pour un projet dynamique
 - a. Organiser et faire vivre un comité de pilotage regroupant les acteurs du territoire.
 - b. Identifier un porteur de projet pour accompagner au quotidien les acteurs impliqués dans le projet.
2. Communiquer autour du projet éducatif afin de garantir son dynamisme et sa pérennité.
 - a. Développer des outils de communication auprès des familles, des enfants et des jeunes.
 - b. Créer un annuaire nominatif (par territoire, par thématique...) des acteurs éducatifs pour favoriser la mise en réseaux.
 - c. Organiser des événements, des temps de réflexion, des conférences ouvertes à la communauté éducative et permettant la rencontre et les échanges.
3. Associer et animer des collectifs d'acteurs agissant auprès des enfants et des jeunes.
 - a. Création et animation de groupes de travail thématiques, ayant une périodicité de réunion.
 - b. Développer des outils de formalisation des actions permettant une lecture facilitée pour chacun.
 - c. Organiser des temps de formation regroupant différentes catégories d'acteurs afin de développer une culture commune et partagée.
4. Construire et animer une évaluation pertinente et partagée
 - a. Identifier et formaliser les critères permettant l'évaluation (sur quoi on évalue).
 - b. Construire la collecte des informations, des avis permettant l'enrichissement de cette évaluation (avec qui on évalue).

AXE 4 : Encourager des projets autour de la citoyenneté

Le sens du mot Citoyenneté ne se limite pas au civisme ou à l'éducation civique. L'apprentissage de la citoyenneté repose sur le résultat d'une construction collective. On parle d'interaction entre pairs dans le but de favoriser la participation, la coopération et l'engagement.

Si l'éducation à la citoyenneté est largement promue, son statut et sa place varient. Elle est obligatoire à chaque niveau de l'enseignement général. En dehors de la classe, les activités périscolaires et extrascolaires jouent un rôle important dans le développement des compétences citoyennes.

1. Formaliser le cadre commun et les conditions du vivre ensemble sur les différents temps d'accueil.
 - a. Elaborer, avec la participation des enfants et des jeunes, les règles de vie (sensibilisation civisme/civilité, autonomie, socialisation...) afférentes aux différents temps.
 - b. Garantir le respect des personnes, des points de vue, des idées de chacun, dans le cadre collectif.
2. Faire vivre et agir autour des valeurs communes de notre société.
 - a. Développer des actions de solidarité envers d'autres publics.
 - b. Faire vivre les valeurs de respect, de mixité, d'égalité filles/garçons et de lutte contre les discriminations sur les différents accueils.
3. Faciliter l'engagement et le volontariat pour vivre des premières approches de vie démocratique et sociale.
 - a. Prendre des responsabilités dans l'organisation et l'animation d'activités en lien avec le sport, l'environnement, les arts ou la culture.
 - b. Permettre à des enfants et des jeunes de s'engager dans des structures comme les conseils municipaux d'enfants, de jeunes, juniors association, stage BAFA..., pour faire vivre leurs projets.
4. Développer des actions partenariales permettant une découverte et une appropriation de la richesse du patrimoine historique et environnemental.
 - a. Permettre à des partenaires travaillant sur des thématiques spécifiques de s'associer pour enrichir leurs propres activités
 - b. Développer de nouvelles activités permettant de découvrir des aspects de leur bassin de vie pour l'instant méconnus ou délaissés.

PLAN DE RURALITE

En lien avec le collège Ferdinand Buisson de Thiaucourt, la CC Mad&Moselle est signataire du plan de ruralité mis en place par l'inspection académique Nancy-Metz, l'objectif est le soutien de de l'école en milieu rural à travers le développement de projets pour :

- Renforcer l'identité des territoires en développant des projets culturels et sportifs locaux associant tous les partenaires locaux
- Ouvrir l'école et le collège aux familles
- Développer les échanges avec l'extérieur

Ces objectifs sont en adéquation avec les compétences de la CC Mad & Moselle.

De ce fait, la CC Mad & Moselle a l'ambition d'étendre ses partenariats avec l'ensemble des collèges accueillant les enfants du territoire.

LA FORMATION

Un plan de formation est construit chaque année avec les agents des services d'accueils, via le CNFPT (organisme de formation des collectivités territoriales) ou d'autres partenaires (Parc naturel régionale de Lorraine) La ligue de l'enseignement, Les Francas, ...

Tous les agents sont conviés à participer à ces temps de formation, et sont rémunérés en temps de travail.

D'autres formations qualifiantes sont aussi mises en place pour certains agents :

- **Formation BAFD**

- **Formation BAFA**

Elles sont organisées en formation territoriale avec les Francas, ou d'autres organismes. Chaque année, la formation est également ouverte au public désireux de se former.

EVALUATION DU PROJET

Objectifs	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs	Outils d'évaluation
Placer l'enfant au cœur du projet :	Stabiliser ou augmenter les effectifs Organiser au moins 1 projet mis en place par les enfants	Permettre aux enfants de participer à l'organisation de la vie collective, de prendre des initiatives au quotidien Permettre aux enfants de s'investir dans une démarche de projet Valoriser les actions des enfants (communication) Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants (aménagement de l'espace, du temps...)	Le comportement et le retour des enfants Les remarques des familles Le retour des professionnels Bilan d'activités/ grille d'évaluation
Favoriser la complémentarité et la coéducation	Organisation d'un temps convivial pour faciliter l'échange école / periscolaire (au moins 1 fois par an) Avoir au moins un projet commun école/periscolaire (par année scolaire) Organisation des comités d'usagers (au moins 1 fois par an) Taux de participation des différents acteurs	Participe au conseil d'école, à la réunion de rentrée (periscolaire) Connaissance respective des projets Collaboration sur un projet Les différents acteurs sont capables d'orienter les familles Les familles participent à la vie des services d'accueil periscolaire La mutualisation des moyens, les actions passerelles	Retour des familles Retour des professionnels Questionnaire de satisfaction Bilan d'activité
Fédérer un réseau	Augmentation du nombre de contacts entre les différents acteurs Nombre d'intervenants extérieurs, nouveaux partenariats	La mutualisation des actions Les ressources du territoire sont incluses dans les projets	Retour des professionnels
Encourager la citoyenneté	Nombre d'actions mises en œuvre Nombre de participants	Développer la mixité des genres Implication des participants	Retour des enfants Retour des familles Retour des professionnels

5/ Organisation de la journée du mercredi

Un des objectifs prioritaires des mercredis est de respecter le rythme des enfants.

Les enfants qui fréquentent le mercredi, sont les mêmes, qui fréquentent tous les autres temps de la semaine.

Le mercredi doit être un moment privilégié avec des plages d'accueil plus étendu pendant lesquelles nous pouvons plus prendre en compte les besoins et envies des enfants.

1. Le carrefour des jeunes 54470 BEAUMONT :
Organise l'accueil des enfants sur la partie sud du territoire : écoles de Bernécourt, Flirey, Mandres aux 4 tours, Essey et Maizerais, et aussi des communes de la Meuse
Le projet de l'accueil est basé sur la découverte de la nature de de l'environnement
2. A Jouy aux arches, Loisirs et Culture 57130 Jouy aux arches
Le service accueille des enfants de la commune mais aussi des communes voisines, le projet est basé sur le calendrier et ses évènements.
3. Enfin la Communauté de communes Mad et Moselle organise des accueils sur les différents sites :
 - a. Thiaucourt le site revient à 4 jours d'école à la rentrée de septembre 2021, il accueille en priorité les enfants de l'école du village ; le projet est basé sur les activités artistiques et grâce à un partenariat avec le Foyer d'accueil spécialisé, les enfants découvrent la différence la tolérance ... des notions fortes en lien avec la citoyenneté. (Avec la crise sanitaire le projet a été suspendu)
 - b. A Vandelainville, le site accueille les enfants des différentes écoles de la Vallée du Rupt de Mad (Waville, St Julien les Gorze, Arnaville, Rembercourt sur Mad)
Le projet est basé sur les événements liés au calendrier et un projet intergénérationnel est en cours grâce à un partenariat avec l'EPADH du secteur.
 - c. A Chambley, le site accueille les enfants du secteur et aussi du regroupement scolaire de Puxieux Tronville et de Mars la Tour
 - d. A Corny sur Moselle, le site accueille en priorité les enfants de la commune mais est également accessible aux autres enfants.

Chaque accueil organise le temps du mercredi en s'appuyant sur les axes traduits dans la PEDT et le projet pédagogique. (cf. axes éducatifs)

Le calendrier est un bon moyen pour rythmer l'organisation et varier les activités proposées :

- ✓ Jeux collectifs ou extérieurs
- ✓ Activités artistiques et culturelles
- ✓ Citoyenneté et développement durable
- ✓ Jeux calmes, repos, détente
- ✓ Sport : des cycles de découvertes de sport sont proposés aux enfants, l'équipe d'animateurs possédant 2 animateurs sportifs

En fonction des projets des intervenants ponctuels pourront être sollicités.

Les enfants porteurs d'un handicap, les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis dans les accueils de loisirs. Le PAI (projet d'accueil individualisé) permet de travailler en collaboration avec les familles, des formations de sensibilisation aux différents handicaps, avec les Francas et leurs prises en charges ont déjà été menés par des animateurs (cela pourra se renouveler).

Enfants de moins de 6 ans

Un lieu de repos est prévu dans chaque accueil pour les enfants de moins de 6 ans ; les équipes sont pluriprofessionnelles, des animateurs BAFA et des professionnelles de la petite enfance (CAP petite enfance) travaillent ensemble dans le respect du rythme biologique des enfants les plus jeunes.

Le programme de chaque journée d'accueil est basé sur le modèle suivant, mais l'animateur se doit de connaître le public et de moduler l'organisation pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'équipe veillera à organiser des temps forts et des temps de retour au calme ou temps d'apaisement pour permettre aux enfants de passer d'un temps à un autre (exemple : un temps de lecture ou comptine avant un temps de repos)



Pour la CC Mad&Moselle et les associations partenaires, le temps du mercredi se doit d'être complémentaire et en cohérence éducative avec les différents temps de l'enfant.

Ce n'est pas un temps différent des autres accueils proposés sur le territoire, le mercredi entre à part entière dans le projet éducatif du territoire (même communication, même évaluation).

Rappelons l'idée générale du PEDT : une cohérence éducative sur l'ensemble des temps d'accueil de l'enfant.